

NOAILHAC^{INFO}



Dossier :

**Regards sur l'agriculture
noailhacoise**



- Page 3** Éditorial du Maire
- Page 4** Les infos pratiques
- Page 7** Les Noilhacois se réunissent pour échanger les voeux
- Page 8** Le repas de printemps des seniors
- Page 9** Les infos Mairie
- Page 14** Travaux
- Page 15** Relations intercommunales
- Page 19** Du côté de l'école
- Page 22** Le coin des jeunes
- Page 24** Lu, Vu, Entendu
- Page 25** Dossier : Regards sur l'agriculture noilhacoise

- Page 46** Les brèves de Caro
De l'insolite à la Maison des étoiles
- Page 47** Concert avec Esperanza
Un stage de chant Corse à la Maison des étoiles
- Page 48** NMP a tenu son A.G.
- Page 49** Pose plaque Prix National des Rubans du Patrimoine
- Page 50** Une médaille commémorative pour Noilhac
Les Actes du Colloque
Amélioration affichage salle d'expo
- Page 51** L'espace de découverte et ses prolongements pédagogiques
- Page 52** Voyage à travers les périodes géologiques
- Page 53** Voyage au pays des harpes
- Page 54** La licorne, clin d'œil à Bernard d'Astorg
- Page 55** Noilhac Intervillages : un nouveau bureau élu
Vent d'Afrique à Noilhac
- Page 56** Cours de Hatha Yoga
Faucon crécelle relâché à Noilhac
- Page 57** La rando des côteaux
La Gaillarde de Carvalho est passée par Noilhac
Les Spitfire dans les rues de Noilhac
- Page 58** 39^e festival de la Vézère
Aïcontis
- Page 59** Tous à vos agendas

Éditorial du Maire



Chers Concitoyens,

À l'occasion de cette livraison de notre Bulletin municipal, je souhaiterais évoquer une notion très commune, mais qui trouve bien des applications, pas toujours positives, au niveau de la gestion de notre commune : je veux parler du facteur temps.

Je rappellerai que le projet de restauration de l'église, terminé fin 2017, était presque le même que celui défini en l'an 2000 par le même architecte en chef des monuments historiques qui conduisit les travaux. Il a fallu du temps pour sécuriser les financements et convaincre. Merci à mes prédécesseurs, Rufino Garcia qui a commandé la première étude et Bernard Bleslu qui l'a relancée.

Dans des proportions différentes, nous collectionnons les délais ou retards subis, 8 mois de blocage des travaux du réseau de collecte des eaux de pluie du bourg, déjà 12 mois pour les gouttières de l'église, 5 mois pour la notification des dotations de subvention de l'année par l'État, 2 ans pour l'encaissement des subventions de l'Europe concernant l'Espace de Découverte, etc... Interrogations, relances et patience sont ainsi devenues des constantes avec lesquelles nous devons composer.

Et l'avenir dans tout ceci ? C'est encore du temps. Aux dernières nouvelles, la disparition des perceptions sur notre territoire de la Communauté de communes semble bien programmée puisqu'il ne resterait plus que 5 perceptions sur toute la Corrèze. Des alternatives pour les services rendus autrefois, y compris pour les collectivités, sont à l'étude.

Du côté de l'organisation territoriale, les relations se normalisent au sein de la Communauté des 34 communes Midi Corrèzien, mais, faire entendre sa voix est moins évident que dans une enceinte plus réduite. Il faut rester attentif. La tentation serait alors de réduire le nombre de communes. Beaucoup de mes collègues pensent que la prochaine mandature sera celle des regroupements de communes, facilitant les regroupements administratifs, d'écoles, et autres. Nous verrons bien, mais l'important est quand même de préserver l'identité de nos villages et communes, dans ce qui nous rassemble, avec notre patrimoine naturel ou bâti.

Puisque nous parlons du temps dans un bulletin qui consacre un beau dossier à nos agriculteurs/éleveurs, vous allez être frappés et intéressés par leur discours particulièrement d'actualité et ouvert à la fois sur le présent et le futur, annonçant de belles perspectives pour notre territoire. Cela ne nous interdit pas de renouer avec la tradition, à l'occasion du Comice agricole qui revient à Noailhac 19 ans après le précédent.

Je vous souhaite un excellent été.

Les Infos pratiques

Mairie de Noailhac

Horaires secrétariat

| | | |
|----------|-------------------------------|---------------------------------------|
| Lundi | 9h00 - 12h30 13h30 - 16h30 | ouverte au public |
| Mercredi | 16h00 - 18h30 | ouverte au public |
| Vendredi | 9h00 - 12h00 14h00 - 18h00 | Fermée au public ouverte au public |

Permanence Maire ou Adjoint

| | |
|-------|--|
| Lundi | 14h00 - 17h30 Rendez-vous sur demande |
|-------|--|

Urbanisme

- Déclarations préalables :
 - * **CABRERA** Dolorès à Brousse : pose panneaux photovoltaïques
- Permis de construire :
 - * **FOURCHES** Céline : Maison habitation à La Rochette d'Ornac
 - * **MARCHIORO** Ludovic : garage

Naissances



Emma ISSARTIER

née le 29 janvier 2019,
fille de Corinne LAVAUD et de
Bertrand ISSARTIER



Lia COUPÉ

née le 6 juin 2019,
fille de Honorine MAZUR et de
Mickaël COUPÉ

Nous avons également appris la naissance de :



Gabin FAUCHER

né le 5 décembre 2018,
fils de Audrey et David FAUCHER



Norah, Océane ROBERT

née le 30 janvier 2019,
fille de Céline FAUCHER et Sébastien ROBERT

Norah et Gabin sont les petits-enfants de
Christiane et Jean FAUCHER de Brousse.

**Nos félicitations aux heureux parents et
grands-parents.**

Coordonnées Mairie :

7, rue des écoles
19500 Noailhac
Tél/ Fax : 05 55 25 42 09
Mail : mairie.noailhac19@wanadoo.fr
Site internet : www.noailhac19.fr
Ecole : 05 55 25 37 46

Congés de la secrétaire de mairie :

Vendredi 26 juillet 2019
Vendredi 16 août 2019
Du 9 au 22 septembre 2019

Décès

Madame **PAGANI**, mère de Madame
TERQUEUX de Brousse est décédée à l'âge de
89 ans.
Elle a été inhumée le 4 janvier 2019 au
cimetière de Noailhac.

Monsieur **JALADI Casimir, Robert** est
décédé à Brive le 8 février 2019 dans sa
82^e année. Ses obsèques ont eu lieu à Noailhac
le 11 février 2019.

Nous avons également appris le décès de :

Monsieur **Jean Boyer** est décédé le 7 février,
il a été inhumé le 9 février à Ligneyrac.
M. Boyer était le beau-père d'Emmanuelle,
notre secrétaire de mairie.

Il a été chauffeur du car scolaire de Noailhac

Nos sincères condoléances aux familles.

Assistantes maternelles

Mme Eliane COUPÉ – La Doradie
Tél. 05.55.25.33.51

Mme Fabienne TERRIEUX
La Cisterne -Tél. 05.55.84.09.77

Les infos pratiques

Déchèteries Horaires d'ouverture

Déchèterie de Cosnac :

| | |
|----------|-----------------------|
| Lundi | 14h - 18h |
| Mardi | 9h - 12h et 14h - 18h |
| Mercredi | 9h - 12h et 14h - 18h |
| Jeudi | 9h - 12h et 14h - 18h |
| Vendredi | 9h - 12h et 14h - 18h |
| Samedi | 9h - 12h et 14h - 18h |

Déchèterie de St Julien Maumont :

| | | |
|----------|-----------------------|-----------|
| Lundi | - | 14h - 18h |
| Mardi | - | 14h - 18h |
| Mercredi | - | 14h - 18h |
| Jeudi | - | 14h - 18h |
| Vendredi | 9h - 12h et 14h - 18h | |
| Samedi | 9h - 12h et 14h - 18h | |

Les N° d'Urgence :

15 : SAMU

17 : Police / Gendarmerie

18 : Sapeurs-Pompiers

112 : Urgences

08 842 846 37 =

"08 Victimes"

Information Logement ADIL

Pour toutes questions relatives aux logements, locations, assurances et collocations, pour tout savoir sur vos droits, ayez le réflexe de contacter l'ADIL

ADIL

**Association Départementale
d'Information sur le Logement**

62 av Victor-Hugo

19 000 TULLE

Tél : 05.55.26.56.82

Fax : 05.55.26.00.99

adil19@wanadoo.fr

PanneauPocket : l'information en temps réel



Si vous disposez d'une tablette ou d'un smartphone, vous pouvez accéder aux informations en temps réel diffusées par la mairie.

La commune vient en effet de s'abonner à l'application **PANNEAUPOCKET** qui permet la diffusion d'informations par simple notification, en particulier pour les événements ponctuels de la commune (fermeture mairie, manifestations, travaux, alertes météorologiques...). Cette application fonctionne également sur d'autres communes comme Ligneyrac.

L'accès à ce service est gratuit pour les usagers. Pour en bénéficier, vous devez d'abord charger l'application qui est disponible sur Google Play ou App Store. Il faut ensuite sélectionner Noailhac dans les accès. Lorsque la commune émettra une nouvelle information, vous recevrez directement une notification sur votre tablette ou votre smartphone.



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ

DISPONIBLE SUR
App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

Mise en place de nouveaux moyens de paiement des factures de la mairie



Mise en place de nouveaux moyens de paiement des factures de la mairie :

- * cantine-garderie
- * assainissement collectif
- * location salle des fêtes

La DGFIP (Direction générale des Finances Publiques) incite de plus en plus les mairies à proposer à leurs administrés les moyens de paiements suivants afin de faire disparaître, à terme (2022) les chèques et les espèces :

- **Paiement par internet via tipi.budget.gouv.fr** ou sur le site internet de la commune : munissez-vous de votre Avis de Sommes à Payer, de votre carte bancaire ou, si vous souhaitez payer par prélèvement unique, de vos identifiants d'accès au site impots.gouv.fr.

- vous serez automatiquement orienté vers le serveur de paiement sécurisé PayFIP, de la DGFIP ;
- choisissez votre mode de règlement afin de finaliser la transaction ;
- un courriel de confirmation vous sera envoyé à l'adresse mail que vous aurez saisie. Vous pouvez également enregistrer ou imprimer votre ticket de paiement directement depuis l'écran de confirmation de paiement.

- **Vous pouvez également choisir le prélèvement automatique** à l'échéance en remplissant un mandat de prélèvement SEPA, à demander à la mairie.

Noailhac sur F3



Dimanche 2 juin à 11h30,

l'émission régionale **F3 Limousin** :

Dimanche en politique Régions avait pour thème : La conservation du patrimoine religieux en Limousin, suite à l'incendie de Notre Dame de Paris.

Christian Lassalle était l'un des 3 invités de cette table ronde qui était enregistrée le 29 mai 2019. Il a été interrogé sur la restauration de l'église Saint Pierre de Noailhac.

Vous pouvez voir ou revoir cette émission sur le site internet F3 :

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/patrimoine-religieux-limousin-richesses-preserver-revoir-dimanche-politique-1678319.html>

Les Noilhacois se réunissent pour échanger leurs vœux

Premier rassemblement communal pour la nouvelle année, la cérémonie des vœux a réuni autour du conseil municipal, le Sénateur Claude Nougein, le Président du Conseil Départemental Pascal Coste, des élus des communes voisines, des représentants des services d'urgence et de gendarmerie et de nombreux habitants de Noailhac.



Après avoir présenté ses vœux à l'assistance et remercié tous ceux qui oeuvrent pour le bien de la commune, le maire, Christian Lassalle, a cité les principales réalisations 2018 et rappelé l'attribution à la commune du prix national des Rubans du Patrimoine

Il a développé le programme prévu pour 2019, insistant sur l'importance de l'installation complète du réseau de la fibre optique, qui s'accompagne des travaux d'adressage et d'élagage en bordure des voies communales. Pour certains secteurs de Noailhac, les demandes de renforcement de la distribution d'eau par Bellovic et d'extension du réseau électrique accompagnées par la Communauté de Communes Midi Corrèzien ont été acceptées. La poursuite de l'entretien de la voirie se trouvera allégée du fait du transfert d'une partie du réseau communal en « voirie d'intérêt communautaire ». Le Plan d'Aménagement du Bourg, un projet qui se répartira sur trois ans, pourra être mis en œuvre lorsque la Direction Régionale des Affaires Culturelles aura rendu son diagnostic de recherche d'archéologie préventive. Parmi les manifestations importantes pour 2019, le maire a mentionné le Comice Agricole qui aura lieu le 3 août prochain dans la commune. Avant de conclure, il a rappelé qu'un cahier de doléances était ouvert à la mairie et a formé le vœu d'une cohésion sociale retrouvée.

Pascal Coste a aussi mis l'accent sur la crise sociale pour souhaiter le rétablissement d'un climat de confiance. Il a souligné l'importance des corps intermédiaires dans notre démocratie, qui assurent un rôle de relais avec les pouvoirs publics. Le Sénateur Claude Nougein, quant à lui, a expliqué l'importance du Sénat dans l'équilibre parlementaire et pour la défense des territoires ruraux.



Le repas de printemps des seniors



Cette année, l'arrivée des beaux jours coïncidait avec le rendez-vous des seniors de la commune. Samedi 23 mars, ils ont été reçus à la salle des fêtes par Christian Lassalle, entouré de plusieurs conseillers municipaux.

Pour rendre les lieux plus accueillants, les tables avaient été disposées de manière à faciliter la communication entre les participants. Une configuration originale, une décoration printanière, ponctuée de primevères et tulipes, donnaient le ton et incitaient à la détente.

Pour débiter la rencontre, le maire n'a pas manqué de prononcer quelques mots de bienvenue et d'évoquer les absents. Il a salué le retour du printemps et avec lui la reprise des travaux dans la commune, en particulier la réhabilitation du réseau de distribution d'eau sur le secteur nord de Noailhac et la réouverture du chantier de dédoublement des eaux usées et des eaux de pluie dans le bourg, après une interruption de quelques mois pour des sondages archéologiques. Il a énuméré brièvement les projets futurs avant de rappeler les dates et thèmes des prochaines manifestations qui permettront aux habitants de se retrouver pour partager d'autres moments agréables.

Avec humour, Patrick Serrager, adjoint chargé de l'organisation du repas du jour, a amusé les convives en annonçant un menu fantaisiste, trop allégé pour être festif. Chacun a finalement été rassuré par l'énumération des plats alléchants préparés par notre traiteur local, Thierry Simon de l'Amuse-Bouche.

Petit rappel pour le plaisir :

Kir châtaigne et ses toasts

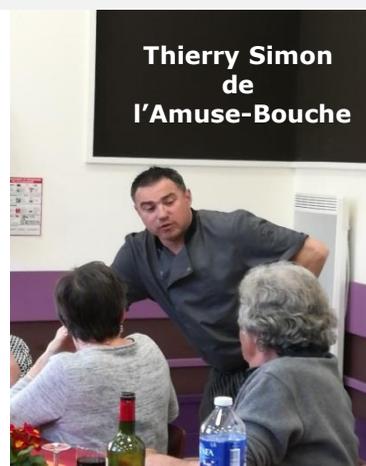
Velouté d'asperges

Feuilleté de poisson et crustacés

Axoa de veau et son gratin de pommes de terre, champignons

Fromage de brebis et sa confiture de cerise

Aumonière de pommes tatin, caramel beurre salé – café ou thé.



Appréciant le contenu des assiettes autant que les échanges cordiaux, les participants ont confirmé leur attachement à cette rencontre annuelle.



Recensement de la population Février / Mars 2020 La commune cherche un agent recenseur



En février et mars 2020, la commune procédera à un nouveau recensement de la population. Pour ce faire, elle doit recruter un coordonnateur/agent recenseur, dont les missions se décrivent comme suit :

Rôle du coordonnateur :

Le coordonnateur est l'interlocuteur de l'INSEE pendant la campagne de recensement. Il organise et prend en charge la préparation et la réalisation de l'enquête de recensement. Il est également chargé d'encadrer et de suivre le travail des agents recenseurs. La commune a désigné Emmanuelle Boyer, secrétaire de mairie, pour tenir ce rôle dans l'attente de la désignation de l'agent recenseur.

Rôle de l'agent recenseur :

Se former aux concepts et règles de recensement :

- Assister aux séances de formation obligatoire organisées par l'INSEE ;

Effectuer la tournée de reconnaissance :

- Repérer l'ensemble des adresses de son secteur,
- Les faire valider par le coordonnateur communal du recensement,
- Organiser sa tournée de manière rationnelle.

Déposer les documents du recensement et inciter les habitants à répondre par internet :

- Déposer à chaque habitant les imprimés de recensement,
- Expliquer aux habitants la procédure pour compléter l'imprimé du recensement en ligne,
- Aider les personnes qui en expriment le besoin à compléter les imprimés papier.

Suivre l'avancement de la collecte :

- Tenir à jour régulièrement le carnet de tournée
- Pour les réponses papier : récupérer les questionnaires papier complétés par les habitants dans les délais impartis
- Pour les réponses par internet : assurer un suivi des alertes reçues par SMS
- Relancer, avec l'aide du coordonnateur communal, les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les délais impartis,
- S'assurer que tous les habitants de son secteur ont répondu aux questionnaires en ligne. Rendre compte de l'avancement de son travail au coordonnateur communal, au moins une fois par semaine
- Lui remettre les questionnaires collectés manuellement,
- Comparer les résultats issus d'internet et régler d'éventuels problèmes. Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents mis à sa disposition.

Le présent avis est donc un appel à candidatures pour la mission décrite.

Le candidat sera résident de la commune depuis au moins 5 ans, et devra répondre aux conditions suivantes :

- ✓ **Permis voiture et voiture indispensables**
- ✓ **Savoir utiliser un ordinateur et internet**
- ✓ **Respecter la confidentialité**
- ✓ **Être prêt à se déplacer le soir après 19h00 et le week-end.**

Le forfait de rémunération est aux alentours de 1000 euros net + les frais de déplacement (Négociation entre le Maire et l'agent recruté).

Résultats des Élections Européennes du 26 mai 2019 à Noailhac

Nombre d'inscrits : 338 Nombre d'abstentions : 150 Nombre de votants : 188
Bulletins blancs : 8 Bulletins nuls : 5 Nombre d'exprimés : 175 Participation : 55,6 %

Mme AUBRY M. : 17 Mme LOISEAU N. : 26 M. PHILIPPOT F. : 4 M. BOURG D. : 5
M. LAGARDE J-C : 9 M. GLUCKSMANN R. : 10 M. DUPONT-AIGNAN N. : 8
Mme ARTHAUD N. : 1 M. BROSSAT I. : 5 M. ASSELINEAU F. : 1 M. HAMON B. : 8
M. BARDELLA J. : 33 M. DIEUMEGARD P. : 1 M. BELLAMY F-X : 15
M. JADOT Y. : 27 Mme THOUY H. : 5

Les candidats suivants ont obtenu 0 voix :

M. DE PREVOISIN R., M. CAMUS R., Mme MARIE F., M. TRAORÉ H., M. ALEXANDRE A.,
M. VAUCLIN V., M. GERNIGON Y., M. HELGEN G., Mme CAILLAUD S., Mme DELFEL T.,
Mme TOMASINI N., Mme CORBET C.D.G., M ; SANCHEZ A., M. CHALENÇON C., M. LALANNE F.,
M ; BIDOU O., M. PERSON C.L., M. AZERGUI N.

Budget 2019 : orientations concernant les investissements

Les dépenses d'investissements de l'exercice 2019 (prévision 392.236 €), sont orientées pour l'essentiel sur les gros projets en cours :

- L'année 2 du Plan d'Aménagement du Bourg (186.500 €) anticipe largement sur une partie de l'investissement prévu pour l'année 3, de manière à présenter l'ensemble des travaux de la Place d'Astorg dans le cadre des dotations d'État (DETR). L'attribution de la subvention demandée sécurise l'ensemble du financement prévu pour le PAB. L'année 1 du PAB est en grande partie (94.000 €) en report sur 2019 du fait que la maîtrise d'œuvre n'a été attribuée que fin 2018.
- Le dédoublement du réseau unitaire (eaux de pluie/eaux usées) va connaître son épilogue en 2019, après un arrêt forcé de 8 mois en raison des travaux de recherche archéologique (inscrit pour 60.000 €).
- Le projet d'éclairage de l'église (64.375 €) a fait l'objet de longues discussions avec la DRAC pour une modification de l'implantation des projecteurs. Nous attendons confirmation du financement sur fonds européens pour ce projet qui devrait coûter sensiblement moins que la prévision.
- Enfin, nous avons de plus prévu une dotation de 60.000 € pour l'aménagement du site de la Place du souterrain d'Orgnac, si un accord se dégage avec les services de l'État (secteur préservé au PLU).

Les recettes d'investissement s'équilibrent au budget avec les subventions, excédent de fonctionnement, et l'emprunt de 100.000 € prévu pour le P.A.B. La mise en place de ce crédit est l'occasion pour nous de renégocier les taux des emprunts souscrits précédemment.

Archives de la mairie

Pour donner suite aux recommandations du Service Départemental des Archives de la Corrèze, nous nous sommes lancés dans le tri et le reclassement des archives de la mairie. Ce travail long et méticuleux a pu être réalisé grâce au concours de Christine Bourgès, sur fonds inscrits au budget de fonctionnement. L'opération a été accompagnée d'un réaménagement de l'espace consacré aux archives à l'étage au-dessus de la mairie, avec extension du linéaire des étagères réalisée par notre cantonnier et les élus.

L'élagage expliqué aux habitants

Pour compléter les informations données par le guide de l'élagage des bords de routes, une réunion organisée par la municipalité le 1^{er} février, a mis en présence à la salle des fêtes, les habitants de Noailhac propriétaires de parcelles bordant les voies communales et des élagueurs soucieux de réaliser un entretien durable.

Le maire a rappelé la nécessité d'exécuter ces travaux pour faciliter l'installation de la fibre optique en élaguant les arbres gênants mais surtout pour remédier aux chutes trop fréquentes d'arbres ou de branches sur la voie publique et au danger qu'elles représentent. Il a fait appel à la responsabilité de chacun, en mettant l'accent d'abord sur la sécurité, mais aussi sur le coût d'entretien des routes et les problèmes de réparations des lignes endommagées.

Pour proposer des solutions, Sébastien Birou, professionnel, membre du collectif AGIRR, Arboristes Grimpeurs pour des Interventions Respectueuses et Raisonnées, a fait part de son expérience. Il a mentionné les erreurs à ne pas commettre et les nouvelles consignes du Département qui incitent à couper raisonnablement pour que le travail soit utile.



S'appuyant sur des projections, il a montré l'aspect esthétique et patrimonial de l'arbre, système complexe vivant, qui favorise la circulation de la faune. Il a ensuite expliqué comment on peut mettre les alignements au gabarit routier en dégagant le réseau et en préservant une voûte entre 7 et 9 mètres au-dessus de la route, permettant le passage des camions. Il a insisté sur l'importance du maintien des arbres de lisière correctement taillés qui retiennent les talus et évitent les repousses trop rapides, alors que ceux qui sont endommagés ou trop penchés, en second rideau, devraient être coupés, mais sont souvent oubliés. Croquis à l'appui, Sébastien Birou a donné des indications précises sur la taille des branches pour éviter les déséquilibres et les nécroses.

Ses conseils ont été complétés par ceux d'un autre élagueur, Arthur Marcel, présent à la réunion. Ils ont répondu aux questions du public et donné leur avis sur de nombreux points. Parmi les interrogations, l'impact des coupes avec un lamier, la possibilité de regrouper des propriétaires ou comment élaborer un cahier des charges, sont des points qui ont alimenté le débat.

La dépose des fils téléphoniques doit se faire en liaison avec la mairie.

Tour de l'Avenir

Au cours de sa 3^{ème} étape, le **samedi 17 août prochain**, le Tour de l'Avenir traversera notre commune, en empruntant la RD 38 **entre 13h00 et 14h00**. La commune doit fournir les « signaleurs » qui assurent la sécurité du parcours aux intersections avec des voies communales ou départementales.

Si vous souhaitez participer à cette organisation, il est encore temps de vous inscrire à la mairie ou auprès du maire.

Rando des Musées

Ce circuit de 18 km est désormais réalisé. Il associe les communes de Noailhac, Ligneyrac, Saillac et Collonges qui ont co-financé le projet, subventionné aussi par des fonds européens LEADER (balisage, dépliant avec carte, site internet).

Une **inauguration officielle** est prévue le **vendredi 12 juillet prochain** au cours de la randonnée qui partira de Noailhac à 9h00 (voir page suivante).

Vous trouverez plus de précisions concernant le circuit sur le site : www.rando-des-musees.fr/ et sur le site de l'association NMP : www.noailhacpatrimoine.fr



Rando des Musées Programme randonnée inaugurale du vendredi 12 juillet 2019

Accueil- Inscriptions
8h30

Noailhac – Salle des Fêtes
Café offert

9h **Départ vers**
Arrivée 10h00

Sabazot/Bas d'Issole, Ligneyrac
La Vie Contée - Moulin Traditionnel à Huile de Noix
Présentation par les propriétaires
Boissons offertes

10h30 **Départ vers**
Arrivée 12h30

Saillac, Les Quatre Demoiselles, Musée de la noix
Apéritif inaugural offert – Brefs discours officiels
puis pique-nique tiré du sac (à la charge de chacun)
sur la place du marché de pays
(tables mises à disposition)

14h30 **Départ vers**
Arrivée 15h30

Collonges, visites de la Chapelle des Pénitents
et Maison de la Sirène (rafraichissements offerts)

16h30 **Départ vers**
Arrivée 18h00

Noailhac (rafraichissements offerts)
Visite de l'Espace découverte de la faille de Meyssac
et de la pierre

18h30 Fin de la rando. Ceux qui le souhaitent pourront repartir vers
Saillac pour passer la soirée au Marché de Pays.

18.8 km
6 h
Difficulté moyenne

519m 519m 170m 309m

www.rando-des-musees.fr

la rando des musées

Espace de découverte de la faille de Meyssac et de la pierre

Noailhac

La vie contée

Ligneyrac

Collonges la rouge

La maison de la sirène et la chapelle des pénitents

Les quatre demoiselles

Saillac

Alliant sport nature et culture, la Randonnée des Musées conduit les promeneurs sur les chemins tracés au cœur du grand site de Collonges/Turenne.

La découverte de ces paysages remarquables se double du plaisir de visiter, chemin faisant, des musées, espaces ou monuments témoignant des traditions régionales, patrimoine bâti, géologie, culture et exploitation de la noix.

A Saillac, berceau de la noix « Marbot », tout évoque la nucioculture : son pressoir, ses maisons traditionnelles équipées de séchoirs à noix ainsi que ses noyeriales. Les Quatre Demoiselles, vous invite à découvrir autrement la culture de la noix, ses usages culinaires et médicinaux, ses caractéristiques botaniques, son importance dans la vie locale grâce à une muséographie unique et atypique dans un cadre préservé.

Remontez le temps, à la découverte de l'histoire géologique de la commune et de ses environs, dans un magnifique bâti ancien restauré. Noailhac, situé sur la faille de Meyssac, entre grès et calcaire, propose aux visiteurs son espace dédié à la découverte de la géologie locale et au thème de la pierre.

L'exposition présente, au res-de-chaussée, maquette, panneaux explicatifs, vitrines d'échantillons de roches et fossiles locaux, pour comprendre la formation de la faille et ses conséquences sur les paysages et la flore.

Son impact sur l'architecture et la richesse du patrimoine bâti est exposé au sous-sol. Affichages, outils, objets en pierre racontent le savoir-faire des tailleurs, majoritairement illustré par la Cave voûtée 15e-16e siècle.

Avant de quitter le village, une visite de l'église St Pierre et Liens s'impose. Chapelle monumentale historique en 1923, sa restauration a été saluée par l'attribution du Prix national 2018 des Rubans du Patrimoine.

L'espace de découverte, au centre du bourg, est ouvert tous les jours de 10h à 18h tout comme l'église, en accès libre et gratuit (accès, vidéoprojection).

la rando des musées

SAILLAC

la rando des musées

NOAILHAC

Le « Moulin de la Vie Contée » a été ainsi baptisé en hommage au Château de l'ancienne Vicomte de Turenne que l'on peut admirer depuis le seuil du Moulin. Il s'agit d'une ancienne grange-étable, « bloc à terre » du XIIIe typique de « l'âge d'or des paysans » corréziens, réinventée en réhabilitation traditionnelle à l'huile de noix par Anne Jaubert et Cyrille Abbonet.

Nucioculteurs et moineaux passionnés, les membres de la famille Jaubert-Abbonet vous feront découvrir l'environnement de leurs activités : depuis l'entretien des royers jusqu'à la presse à huile traditionnelle au moulin, en passant par les étapes de ramassage, lavage et séchage des noix, puis tri manuel des canaux, dans le respect de la nature et de la tradition. Ces productions de noix et d'huiles sont protégées par les appellations d'origine contrôlées « AOC Noix du Périgord » et « AOC Huile de noix du Périgord ».

« L'huile La Vie Contée à noix nous élaborée, fruitée ou mordanée, précieuse fîet d'or... »

la maison de la sirène et la chapelle des pénitents

La maison de la Sirène, du 16ème siècle, est la seule habitation de Collonges dont l'intérieur est accessible aux visiteurs. Monument historique, elle présente une architecture bien intéressante avec son toit de lauzes, son pignon couvert, sa partie en torchis en encorbaillement, son bel escalier à vis et la célèbre sculpture qui lui a donné son nom. Ouverte en saison touristique, sur demande le restant de l'année, elle abrite diverses expositions, avec la reconstruction d'un intérieur typique du 19ème siècle.

Moulin de la Vie Contée

COLLONGES-LA-ROUGE

LIGNEYRAC

Adressage

Les travaux conduits par les élus avec La Poste ont subi un certain retard en raison de difficultés de saisie informatique rencontrées par La Poste. Une restitution des travaux a été faite par Madame Contie (La Poste) lors de la réunion du Conseil municipal du 4 juin dernier. Une nouvelle réunion de travail a été fixée au 21 juin avec les élus.

Il a été décidé d'organiser une **réunion publique de présentation, le vendredi 20 septembre prochain à 20h00, à la salle des fêtes.**

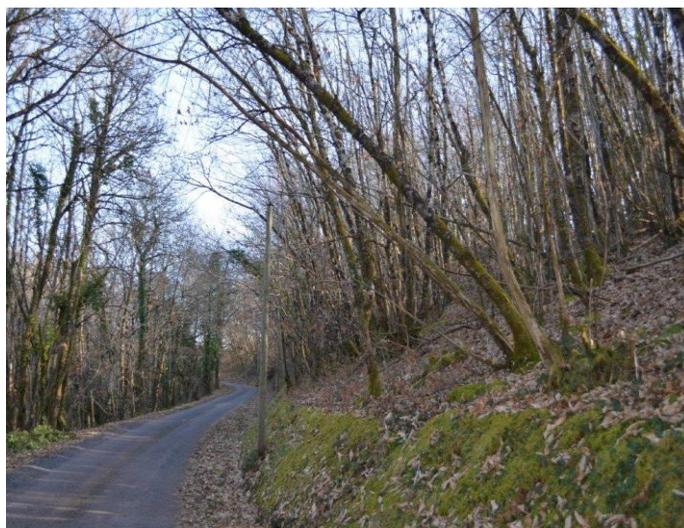
À la suite de ces derniers échanges et d'ultimes ajustements, le Conseil municipal adoptera les dénominations et numérotations retenues, par une délibération qui pourrait être prise lors du Conseil municipal du 24 septembre.

Le Département nous a communiqué de nouvelles prévisions de réalisation du câblage de fibre optique pour notre commune. C'est fin 2020 que l'intégralité de la commune devrait disposer de boîtiers de raccordement à proximité des habitations. Les opérateurs de téléphonie feront alors des offres commerciales dans les trois mois qui suivront, en proposant des modalités financières pour le raccordement jusqu'à l'intérieur des maisons et les abonnements (Orange, Bouygues, Free, SFR).

Beaucoup d'entre nous ont déjà procédé aux travaux d'élagage préparant l'intervention des équipes qui posent la fibre. Les autres riverains doivent mettre à profit les mois qui viennent pour se conformer aux directives d'entretien des arbres en bordure des voies départementales ou communales.

Le Département nous a signalé des travaux consacrés à la fibre optique sur la D150 entre Turenne et Lanteuil, du 3 juin au 30 septembre cette année, qui donneront lieu à une circulation alternée.

Fibre optique



Sécheresse et catastrophe naturelle

Suite à la demande de plusieurs habitants de la commune, la mairie a constitué un dossier de demande de classement au titre de catastrophe naturelle, pour des problèmes liés à la sécheresse et réhydratation des sols. Cette requête a été entendue, puisque la commune a bénéficié de ce classement (qui déclenche les prises en charge de dégâts par les assureurs), pour les observations faites en 2018.



Encombrants

Le 11 avril, la journée des encombrants a été bien remplie pour Patrick Pomarel et Julien Michaud, appelé en renfort pour ce transport d'objets lourds.

14 familles se sont inscrites en mairie pour bénéficier de ce service proposé aux personnes qui n'ont pas les moyens de transporter elles-mêmes des éléments volumineux. 6 voyages à la déchèterie ont été nécessaires et notre agent communal a dû consacrer une demi-journée supplémentaire pour terminer cette mission.

Les demandes grandissantes montrent l'intérêt de cette journée qui permet d'aider les habitants en évitant des accumulations de déchets indésirables.

Travaux

Travaux routiers

Compte tenu du poids important des grands projets, et du fait que désormais environ 40% des voies communales sont sous la responsabilité de la ComCom pour leur entretien (voies d'intérêt communautaire dont nous parlons plus loin), le budget consacré à l'entretien des voies communales sera cette année de l'ordre de 25.000 € à 35.000 € selon l'évolution des engagements. Le secteur du Puy de la Ramière sera traité en priorité.

Plan d'Aménagement du Bourg (P.A.B.)

Après la confirmation des subventions portant sur l'intégralité du programme triennal, nous allons passer à la phase d'attribution des marchés aux entreprises.

Au premier semestre de cette année, plusieurs réunions se sont tenues avec INDIGO/COLIBRIS (maître d'œuvre sélectionné fin 2018), la DRAC, l'ABF, le CAUE, en coordination avec SOCAMA qui assure la maîtrise d'œuvre pour l'illumination de l'église.

Le projet a été présenté au Conseil municipal et a fait l'objet d'ajustements en vue de lancer les consultations mi-juin.

Les travaux concernent principalement la rue de la Liberté, la place d'Astorg, le pourtour de la place de l'Église, une partie de la place des Noyers, et devraient commencer à l'automne. L'aménagement de la place-même de l'église fera l'objet d'une tranche optionnelle en raison des incertitudes liées aux positions de la DRAC.

Réseau de collecte des eaux de pluie

L'entreprise SOGEA a terminé les travaux de dédoublement du réseau unitaire qui traverse le bourg depuis la RD150 (niveau du restaurant La Bastidie), pour aller jusqu'à la station de relevage rue de l'Hospitalet. Rappelons que ce chantier était interrompu depuis juin 2018, date de l'arrêté pris au nom du Préfet de Région pour prescrire des travaux de recherche archéologique préventive. Nous disposons désormais sur ce trajet d'une double canalisation : les anciennes conduites sont affectées à la collecte des eaux de pluies et des conduites neuves en PVC ont été posées pour la collecte des eaux usées.

Toutes les habitations qui disposaient des arrivées différenciées eaux usées/eaux de pluie en limite de voie publique ont été directement raccordées durant les travaux. Trois habitations dont les canalisations n'étaient pas différenciées sont restées branchées sur la collecte des eaux usées ; les propriétaires disposent d'un délai de deux ans pour procéder aux mises en conformité.

Les tests de compactage et d'étanchéité sont intervenus mi-juin, autorisant une reprise du goudronnage des tranchées dans la foulée.



Travaux divers sur l'église

Le raccordement du versant nord de la couverture de l'église au réseau d'eau de pluie reste en attente d'une réponse du Service Régional d'Archéologie qui est régulièrement relancé.

Le rapport officiel de l'INRAP sur les fouilles de novembre 2018 vient tout juste de parvenir en mairie. Il va servir de base à ces discussions ainsi qu'aux recommandations du SRA pour l'aménagement de la place même de l'église.

Nous avons reçu l'accord de la Préfecture pour l'installation d'un système de vidéoprotection à l'intérieur de l'église. Les travaux ont été attribués à l'entreprise ARELEC19.

Le projet de mise en lumière de l'église a fait l'objet de longues discussions avec la DRAC et l'ABF notamment, pour aboutir à un projet moins intrusif pour l'église et de fait moins coûteux. Nous attendons une validation des actualisations par les services attributaires des subventions LEADER, pour confirmer la commande des travaux à SDEL/CITÉOS.

Travaux sur l'accessibilité

La commune est presque arrivée au terme de son programme triennal de travaux pour mise aux normes d'accessibilité des bâtiments publics. Dernièrement, des rampes d'escalier et la sécurisation des marches ont été réalisées autour de l'école (entreprises Cassagne et Naert). Il nous reste à modifier la porte d'entrée mairie et le guichet d'accueil du bureau du secrétariat (travaux attribués à l'entreprise Gomez).

Relations intercommunales

Noailhac accueille la conférence des maires

Lundi 29 avril, la Conférence des Maires de la Communauté de Communes Midi Corrèzien avait choisi Noailhac pour cadre. Les maires des 34 communes de la CCMC étaient convoqués pour deux réunions successives d'information et d'échanges sur divers sujets d'actualité. Le Président Alain Simonet conduisait les débats, qui ont aussi été honorés de la présence du Président du CD19, Pascal Coste.

La première partie des travaux était consacrée au Plan Local d'Urbanisme Intercommunautaire (PLUi) en cours d'élaboration sur l'ensemble de la Communauté de communes. Les représentants de la CCMC et du Cabinet Dejante ont fait un point d'étape sur les premières observations,

les visites des communes, le portrait du territoire sous les aspects agricoles, démographiques, de l'habitat, et les ateliers thématiques à venir. Le programme des études va continuer, dans la perspective d'un PLUi qui pourrait être disponible au printemps 2022.

La Conférence des Maires s'est poursuivie, avec l'appui du cabinet ECOFINANCE, par une présentation et une discussion sur la disparition programmée de la Taxe d'Habitation et la manière dont les collectivités territoriales pouvaient s'organiser à ce propos.

D'autres sujets aussi techniques se sont succédé, touchant aux compétences et à l'organisation des activités entre communes et Communauté de communes : les sentiers de randonnée d'intérêt communautaire et le coût de leur entretien, la volonté de conserver au niveau des communes la compétence sur l'eau et l'assainissement collectif, ou encore la reconstitution de l'organe délibérant de la CCMC l'année précédant le renouvellement général des conseils municipaux.



Relations intercommunales

Vous l'avez désormais bien compris, la commune s'ouvre sur l'extérieur et collabore avec diverses entités auxquelles elle participe, ce qui nécessite un suivi attentif, et une participation active, compte tenu des incidences en termes d'organisation ou sur le plan financier. Il s'agit ainsi de la Communauté de Communes Midi Corrèzien, du P.E.T.R. Vallée de la Dordogne Corrèzienne, du Secteur Intercommunal d'Électrification, du syndicat des Eaux Bellocvic, du SIRTOM (ordures ménagères et déchèterie) ;

La Communauté de Communes (CCMC)

Le site internet de la CCMC donne des informations utiles sur les activités et services offerts :



Midi Corrèzien
Communauté de communes

Communauté de communes Midi Corrèzien
Rue Emile Monbrial
19120 Beaulieu-sur-Dordogne
Standard : 05 55 84 31 00
contact@midicorrezien.com



Retrouvez toutes les infos
de la Communauté de Communes
sur : www.midicorrezien.com

PLUi : avancement des travaux au sein de la ComCom et dans les communes

Rappel : le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le document d'urbanisme de référence, décrivant par zones, toutes les occupations ou activités possibles sur le territoire. Noailhac dispose d'un PLU depuis 2012, mais, compte tenu des compétences prises par la Communauté de Communes Midi Corrèzien, notre PLU sera refondu dans un PLU intercommunal (PLUi) en cours d'élaboration.

Le calendrier des opérations a été présenté à la conférence des maires de la CCMC qui s'est tenue au Pescher le 17 janvier dernier, avec une présentation conduite par le cabinet DEJANTE, maître d'œuvre du projet.

Les diagnostics préalables agricoles ont été réalisés, après concertation avec des représentants du monde agricole de toutes les communes. Nous entrons dans la phase de définition du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Il est prévu d'aboutir à une proposition complète du PADD au premier trimestre 2020, qui pourra être utilisée (éventuellement amendée) par les nouvelles équipes communales élues au printemps 2020. La définition des cartes de zonages et règlements interviendra ensuite, l'adoption finale du PLUi étant programmée pour le printemps 2022.

Des phases de concertation ont déjà été lancées, avec des registres accessibles aux habitants dans chaque commune (celui de Noailhac est ouvert) et aussi un questionnaire envoyé à toutes les communes, pour alimenter la réflexion sur les orientations du PADD, avec un diagnostic proposé en septembre 2019. Les secrétaires de toutes les communes participeront à une réunion d'information spécifique.

La Communauté de Communes (CCMC)

❑ Voirie d'intérêt communautaire :

Pour se mettre en conformité avec les règles définies par la CCMC qui a pris la compétence « voirie d'intérêt communautaire », une partie de la voirie communale a fait l'objet d'un classement en voirie d'intérêt communautaire, selon des critères de fréquentation et de liaison géographique.

L'objectif était de classer environ 50% de la voirie communale de cette manière, mais Noailhac a préféré rester un peu en-dessous de ce niveau. C'est ainsi que 9,030 km de voirie (voies communales VC2, 6, et 7/8) sont concernés, sur 24 km de voies communales. La commune reste propriétaire de ces voies, toutefois, la ComCom prendra en charge l'entretien de ces routes (revêtements routiers). Mais, en contrepartie, la commune devra verser à la ComCom une compensation pour transfert de charges, d'un montant annuel de 11 197,20 €.

À l'inverse, le débroussaillage de ces voies restant effectué par la commune, nous refacturerons à la ComCom 3 070,20 € H.T de prestations, pour le même linéaire. Nous continuerons aussi d'assurer les reprises urgentes en enrobé à froid, à partir d'une dotation annuelle de produits mis à notre disposition. Les montants arrêtés restent à confirmer par la CLECT, mais ils ont déjà été calculés de façon très précise par la Commission voirie.

❑ Chemins de randonnée d'intérêt communautaire :

Comme pour la voirie communautaire, la commune a transféré l'entretien d'une partie de ses chemins de randonnées à la ComCom. (chemins de randonnées classés au PDIPR). Il convient de régulariser les transferts de charges pour l'entretien de 16,9 km de linéaire, pour un montant qui serait de l'ordre de 1.500 € annuels (concerne les « Chemins retrouvés » et une partie des « circuits de découverte de la Vicomté de Turenne »). Ici aussi, ces chiffres sont indicatifs tant que la CLECT ne se sera pas prononcée sur les montants effectifs.

PETR VDC

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Vallée de la Dordogne Corrézienne regroupe notre Communauté de Communes Midi Corrézien et la ComCom Xaintrie Vallée de la Dordogne, dans le cadre de projets communs de valorisation et développement du territoire. Les sujets d'actualité -traités notamment lors de la réunion du comité syndical du 3 juin dernier à Auriac- portent sur :

❑ Tourisme :

- Le produit de la taxe de séjour (reversée à l'Office de Tourisme Vallée de la Dordogne) se maintient autour de 215.000 € annuels. L'Office de Tourisme a lancé une campagne sur le thème de « l'étonnant voyage Vallée de la Dordogne », argumentaire développé à l'usage des professionnels du tourisme.
- Projet de wifiterritorial : le PETR veille à la prise en compte d'un service internet de séjour, orienté sur les prestations locales.
- OT : Bureau d'Information de COLLONGES : Le projet de réalisation du nouveau bureau d'accueil progresse bien, le PETR devenant propriétaire du terrain de l'ancien Café de la Gare, et les aspects financiers étant résolus. Un appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre a été lancé et se trouve en phase de sélection d'un cabinet d'architecte.

❑ Développement territorial :

Plusieurs conventions ont été régularisées avec la Région Nouvelle Aquitaine (contrat de cohésion et de dynamisation VDC), aussi pour un partenariat avec l'association « S'installer en Massif Central » et avec la Chambre d'Agriculture de la Corrèze (travaux sur la marque Vallée de la Dordogne), et la signature du contrat de ruralité (financement de projets par l'État).

FDEE19 - Électrification rurale

La commune de Noailhac a confirmé son adhésion à la Fédération Départementale de l'Électrification et de l'Énergie de la Corrèze, lui transférant la compétence relative à la distribution publique de l'électricité. L'opération vise à maintenir juridiquement le schéma d'intervention antérieur qui nous donnait satisfaction. Le Conseil a désigné C. Lassalle et J. Bouygue comme délégués titulaires de la commune au secteur Intercommunal d'Électrification de Meyssac.

La dernière réunion qui s'est tenue début juin a permis de faire le point des travaux programmés sur le Secteur. En particulier, sur Noailhac, un renforcement de ligne sera réalisé en octobre à Castel Dijo (M. et Mme Magne).

L'extension de ligne pour alimenter le secteur constructible haut de La Doradie est programmée pour fin d'année/début 2020. La ligne sera enterrée, compte tenu du classement de la zone. Le Syndicat financera 300 m. sur les 350 programmés, le solde restant à la charge de la commune. La réalisation profitera à toute cette zone potentiellement constructible au P.L.U. de la commune, dans le cadre de permis d'aménager.

Le Syndicat est également compétent pour étudier le développement de bornes de recharge électrique pour véhicules automobiles. Il a été décidé d'installer une borne sur le secteur, à Meyssac même.

Syndicat BELLOVIC - Réseau d'eau du Nord de la commune

En mars, le syndicat Bellovic a engagé des travaux à Orgnac pour remédier aux différents dysfonctionnements dont se plaignaient les usagers. Les conduites d'eau, sous-dimensionnées, ont été changées sur 1 kilomètre par SOGEA, pour faire face aux projets de constructions nouvelles.



En mai, les travaux se sont poursuivis par la réhabilitation de la station de Brousse pour pallier les coupures de courant et assurer le service public de distribution d'eau sur les hauts de Noailhac, Collonges et Lagleygolle, soit une soixantaine d'habitations. L'eau arrive à Brousse par gravitation depuis Lescurotte quasiment sans pression, il est donc nécessaire d'avoir une station de surpression.

Par ailleurs, afin d'éviter de dépendre de la distribution électrique, un groupe électrogène est installé. Il sera démarré manuellement par les agents de la Saur en cas de coupure électrique.

Cette installation et les changements de conduites permettront de répondre aux besoins en eau potable des usagers, pour un coût global d'environ 100 000 euros à la charge du syndicat Bellovic.

Syndicat BELLOVIC - Les victoires de l'investissement local remises à Bugeat

Jeudi à Bugeat a eu lieu la remise des prix de la première édition des victoires de l'investissement local en Corrèze. La cérémonie s'est déroulée durant l'Assemblée Générale de l'Association des Maires et des Présidents d'intercommunalités de la Corrèze (ADM 19). Ce concours initié par la Fédération Départementale des Travaux Publics de la Corrèze (FDTP 19) a été organisé en partenariat avec l'ADM 19 et la banque des territoires.

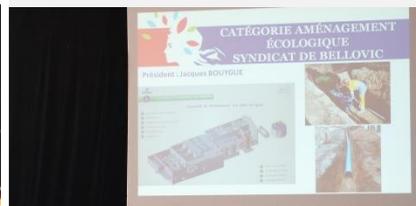
Ces victoires visent à récompenser les collectivités locales de notre territoire : communes, intercommunalités, syndicats, de toutes tailles pour leur investissement et l'aménagement de nos villes. Elles valorisent les projets de Travaux Publics pour améliorer notre quotidien, développer et entretenir de façon durable nos infrastructures et s'adapter aux nouvelles technologies afin de répondre aux attentes de nos concitoyens et aux grands enjeux de demain.

Après délibération, les jurys, composés de représentants de l'ADM19, de la FDTP 19 et des syndicats de spécialité, ont respectivement primé pour cette première édition :

- **Jacques Bouygue, président du Syndicat Mixte de Bellovic dans la catégorie aménagement écologique pour son projet de restructuration de l'alimentation en eau potable globale des trois syndicats préexistants Roche de Vic, SIERB et BBM Eau.**

- Jean-Luc Dupuy, maire de la commune de Chabrignac dans la catégorie cadre de vie pour l'aménagement de son bourg.
- Jean-Paul Grador, maire de la commune d'Uzerche dans la catégorie énergie et mobilité bas carbone pour l'installation de bornes de recharge pour les voitures électriques.
- Josette Fargetas, maire de la commune de Juillac dans la catégorie énergie et mobilité bas carbone pour le remplacement de l'ensemble des lampes à sodium de l'éclairage public par des LED.
- Aucun projet n'a pu être valorisé dans la catégorie aménagement numérique.

Les vainqueurs de cette année peuvent maintenant déposer un dossier de candidature pour tenter leur chance à l'édition 2020 des victoires de l'investissement local national. Les finalistes de ces victoires nationales seront récompensés durant le Salon des Maires de Paris.



Du côté de l'école

Chasse aux œufs de Pâques pour les enfants des écoles

Samedi 13 avril, une vingtaine d'enfants des écoles du RPI et leurs familles se sont retrouvés au lieu-dit Orgnac pour une chasse aux œufs. Soleil et convivialité étaient au rendez-vous de ce bon moment organisé par l'Association des Parents d'Elèves. À 15h, les plus petits munis de leur panier se sont élancés en quête des précieux trésors tandis que les plus grands avaient déjà le regard tourné vers les chemins et recoins les plus insolites. Une fois le butin collecté, tous ont pu partager un goûter, l'occasion pour les parents d'échanger ou parfois de faire connaissance. Une belle journée pour tous !

Céline Boudy



Les savons des parents d'élèves.

La première vente ayant eu un franc succès, nous allons de nouveau proposer des savons pour la fin de l'année (4 parfums). Si vous êtes intéressés, merci de contacter Elodie Laffaire : elodie.laffaire@hotmail.fr - vente au profit d'activités pour les enfants des écoles.



Dans la classe de maître Arnaud



Des vikings à l'école.



Cette année les enfants ont pu travailler sur le thème des vikings.

Ainsi ils ont appris à tracer des runes nordiques, réaliser des colliers, dessiner des drakkars...



Les élèves ont également découvert des chants, danses et combats vikings qu'ils présenteront lors de la fête de l'école.



Les plus grands ont confectionné des casques et des haches pour parfaire leur tenue de spectacle.



Les petits vikings sont parés pour aller affronter le public qui, nous l'espérons, viendra nombreux pour l'occasion.



Notre beau voyage

Depuis la création de la coopérative scolaire, un grand voyage avait été le but poursuivi et c'est grisés d'impatience et de plaisir que tous les coopérateurs prirent, samedi à l'aube, la route vers Bordeaux et le bassin d'Arcachon...

La tasse de monsieur Serrager

Au Pilat, le maître, Marcel Hilaire, Yvon Bonneval et André Jaladis avaient décidé de faire boire la tasse à monsieur Serrager.

Au moment où ce dernier s'y attendait le moins, le maître et les autres l'empoignent en souplesse, malgré tous ses débats et le font plonger. La tête de la victime ressort vite de l'eau, grimaçante et crachant : « Pouah ! Que c'est salé ! » Le pauvre monsieur Serrager a dû boire plus d'eau qu'il n'en voulait. Sa grimace épouvantable fit rire tout le monde. Ça valait certainement pour beaucoup de gens un bon théâtre !

Yvette PEYRAT, 12 ans.



La tasse de monsieur Bélie

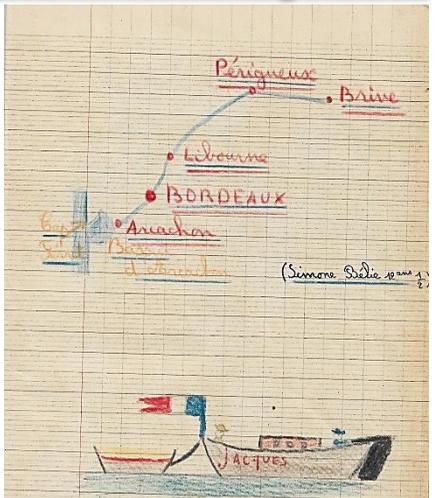
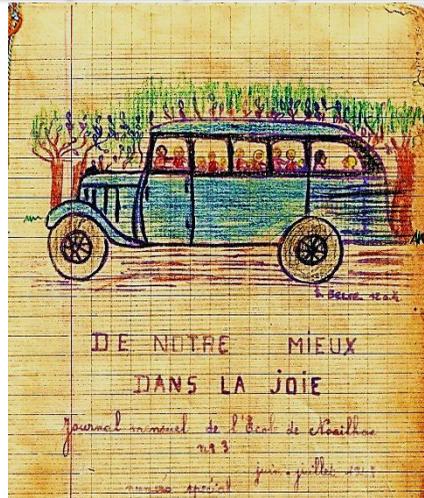
Monsieur Bélie marchait au bord des vagues mais ne se baignait pas. Tout à coup, survient le maître en nageant. Il attrape monsieur Bélie par côté et le roule dans l'eau brusquement. Puis il repart à la nage. Libéré, monsieur Bélie se relève et fait une drôle de grimace et dit : « Quelle peste, cette eau salée ! »

Roger MARTI, 11 ans et demi.

La trempette de mademoiselle Sacreste

Mademoiselle Sacreste, Yvette et moi, parlions sur la plage quand tout à coup, le maître arriva derrière nous, saisit dans ses bras mademoiselle Sacreste et l'emporta dans l'océan. Elle se débattit bien mais le maître ne la lâcha pas et d'autres jeunes gens arrivaient pour l'aider. Tous ensemble, ils tinrent un moment mais elle se débattit avec une telle vigueur qu'ils furent obligés de la lâcher.

Simone Bélie, 12 ans et demi.



La baignade

Quand on est revenu du Cap Ferret, on est allé au Pilat se baigner.

Les uns étaient en maillot de bain, les autres avaient retroussé leur robe ou leur pantalon. Tout le monde pataugeait dans l'eau salée. On ramassait des coquillages. Yvon Bonneval, André Jaladis, le maître et mon frère ont fait prendre une tasse à monsieur Serrager et à monsieur Bélie.

Je m'étais mise pieds nus avec Monique. Mademoiselle Sacreste, Simone Bélie et Yvette Peyrat se donnaient la main et faisaient la ronde dans l'eau.

Après, on s'habilla et on alla manger, assis sur le bord du talus, à côté du car, face à l'océan infini. En mangeant, on voyait des lueurs, de larges plaques vertes, des reflets de vagues argentées sur la mer.

Marie-Jeanne Hilaire, 12 ans.

Le retour

Le soir, on est parti d'Arcachon à neuf heures, après avoir mangé. Quand on est passé dans Bordeaux, tout était illuminé. Nous chantions à tue-tête dans le car. Après avoir dépassé Bordeaux, tout le monde s'endormit. On était fatigué, on n'en pouvait plus. De temps en temps, on se réveillait en sursaut, ne sachant plus où on était. Nous n'avons même pas vu les villes traversées déjà le matin, Libourne, Périgueux et Brive.

Ceux de La Rougerie furent étonnés d'être déjà chez eux et moi-aussi les yeux à moitié fermés, les jambes fatiguées. Quand nous arrivons au Pératel, nous n'en pouvions plus mais nous étions heureux.

Monique Decroix, 12 ans.

Pass métiers dans l'agriculture



UN STAGE POUR
DÉCOUVRIR L'ENTREPRISE



Pass'
métiers
UN STAGE POUR
DÉCOUVRIR L'ENTREPRISE

Tu fais encore des études, tu te poses des questions sur des métiers que tu aimerais mieux connaître, sur ton avenir professionnel ?

Nous avons une méga proposition à te faire : une semaine entière de stage de découverte dans l'entreprise de ton choix !

UNE POSSIBILITÉ
POUR TOI INCROYABLE...



- D'approcher le monde du travail de très près.
- De faire le tri des métiers qui te plaisent ou te plaisent moins.
- De te montrer sous ton meilleur jour pour signer un contrat d'apprentissage quand le moment sera venu.
- De commencer à travailler ton projet professionnel.

IL TE FAUT TROUVER
UNE ENTREPRISE !



- Fais jouer ton réseau : regarde bien autour de toi, il y a sûrement des proches qui peuvent te donner des « bonnes adresses ».
- Clique sur le site de la Chambre d'Agriculture de ton département et découvre les entreprises qui peuvent t'accueillir.
- Appelle la Chambre d'Agriculture, nos conseillers répondront à tes questions.

IL TE FAUT PASSER
PAR PLUSIEURS ÉTAPES
INDISPENSABLES



- Dès que tu as trouvé ton entreprise, la Chambre d'Agriculture valide la mise en œuvre de PASS'métiers en établissant la convention de stage.
- Tu remplis la convention avec l'entreprise et la signe en 3 exemplaires (ou tu la fais signer par tes parents si tu es mineur).
- Tu définiras avec l'employeur le déroulé, et l'organisation de ton stage.



CÔTÉ PRATIQUE : TOUT
EST OPEN OU PRESQUE !

- C'est la Chambre d'Agriculture de ton département qui prend en charge l'assurance de ton stage. Tes parents n'ont rien à faire !
- Tu as le choix de rester en stage (obligatoirement pendant tes vacances scolaires) de 1 à 5 jours, c'est toi qui vois !
- Découvre 2 métiers dans la même entreprise ou découvre le même métier dans 2 entreprises différentes.
- Tu veux rentrer en apprentissage, demande à tout moment à ton entreprise d'accueil si elle peut te proposer un contrat par alternance.
- A ta demande, la Chambre d'Agriculture prend contact avec le chef d'entreprise pour l'informer sur le contrat d'apprentissage ou le contrat de professionnalisation.



...UNE SEMAINE POUR CHOISIR !

Pass'
métiers
UN STAGE POUR
DÉCOUVRIR L'ENTREPRISE

+ d'infos sur : www.apprentissage-ca-rapporte.com

Votre correspondant PASS'métiers

Dordogne : Magali VILLEMUR LE POTTIER - Tél. 05 53 35 88 15 - magali.lepottier@dordogne.chambagri.fr
Gironde : Anne-Marie FRADIN - Tél. 05 56 79 64 25 - apprentissage@gironde.chambagri.fr
Landes : Christine PASSICOS - Tél. 05 58 85 45 40 - formation@landes.chambagri.fr
Lot-et-Garonne : Sabine SAUDOYER - Tél. 05 53 77 83 97 - sabine.saudoyer@ca47.fr
Pyrénées-Atlantique : Valérie BONY - Tél. 05 59 90 18 35 - apprentissage@pa.chambagri.fr

Europ'raid : Nos trois jeunes bientôt sur le chemin du départ

Le dernier Noailhac Info de décembre 2019 (p 47) présentait le projet d'Emilie Léonard, Alexandre Pasadas de la Doradie et Valentin Certes de Ligneyrac, qui souhaitent participer à l'Europ'Raid, un raid Humanitaire et solidaire du 27 juillet au 17 août 2019.

Eh bien... le projet a abouti ! Il est maintenant dans sa phase finale de préparation.

Nos trois jeunes seront sur la ligne de départ le 27 juillet à la Roche-sur-Yon avec les 250 équipes sélectionnées soit 750 jeunes au total.

Même si le budget n'est pas encore tout à fait bouclé, les 70 kg de matériel médical ou scolaire sont dans les cartons et surtout la voiture, obligatoirement une 205 Peugeot, subit les derniers réglages et relooking avec customisation et impression des publicités et sponsors.

Tous ces colis seront distribués dans des villages de l'Europe de l'Est comme en Bosnie-Herzégovine, Albanie, Macédoine et en Bulgarie où de nombreux enfants n'ont pas encore accès à l'école ou dans des conditions médiocres, en particulier dans les petites bourgades de campagne, éloignées des grandes villes. C'est plus de 10 000 km qu'il faudra parcourir en 22 jours !

Une belle aventure humanitaire et solidaire. Et ne dit-on pas que les voyages forment la jeunesse ? En tout cas bravo à ces jeunes pour leur élan et leur belle énergie !

Nous pouvons encore les aider pour les quelques centaines d'Euros qu'il leur reste à trouver (pour un budget total de 6700€)

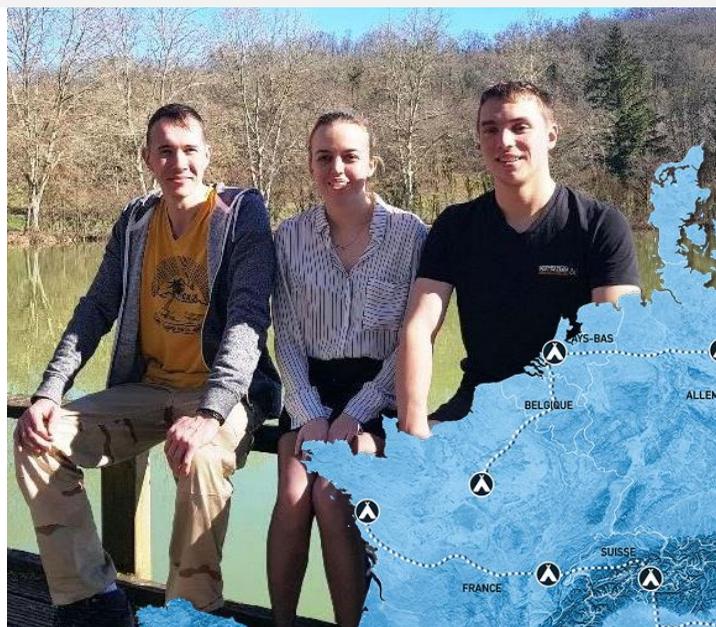
- soit en participant à la cagnotte en ligne sur <https://www.lepotcommun.fr/pot/dkiksgyu>

- soit en contactant leur association locale « EVA'RAID » (Emilie, Valentin, Alexandre), association loi 1901 à but non lucratif, par courrier ou par mail.

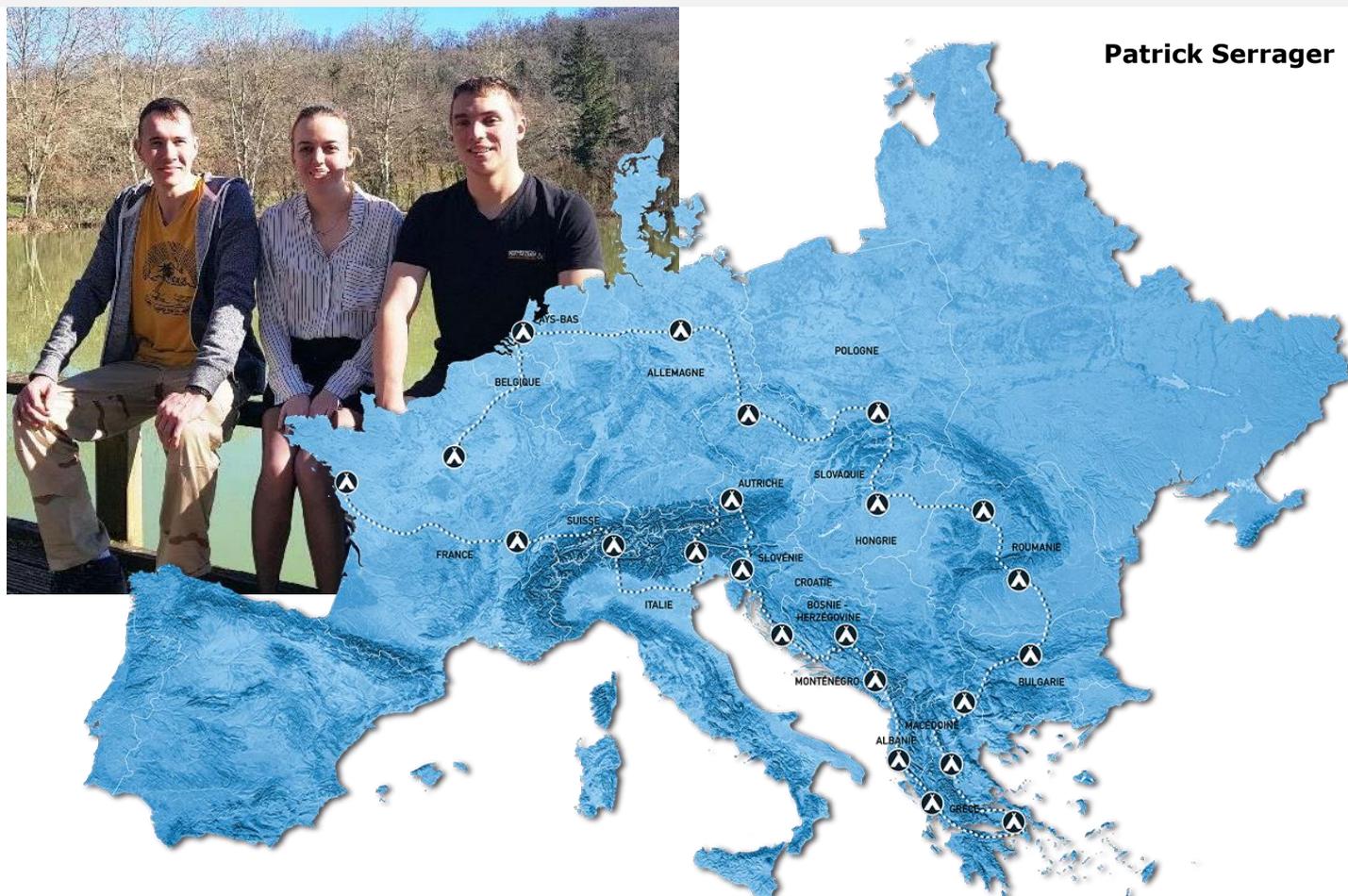
@ : eva.raid2019@gmail.com

Siège social de l'association: La Doradie, 19500 Noailhac (Chez Émilie Léonard)

Nous leur souhaitons un bon voyage fait de belles rencontres et partages enrichissants.



Patrick Serrager





Recherche de bénévoles pour l'opération Bavard'âge

Pour préserver le lien social, le service de l'Instance de Coordination pour l'Autonomie (ICA) lance l'opération Bavard'âge sur l'ensemble du territoire Midi Corrèzien. Cette action s'appuie sur un réseau de bénévoles pour effectuer des visites à domicile chez les personnes âgées, qui en ont fait la demande, dans un champ d'intervention bien défini.

Les bénévoles visiteurs comme les personnes souhaitant être visitées doivent s'adresser directement à

Mme Valérie LIMES du service de l'ICA :

Par téléphone au **05 55 84 05 05**,
Par mail : ica@midicorrezien.com

Portage de repas à domicile



**Portage de repas
à domicile**



un service de votre collectivité

Et si les repas à domicile étaient faits pour vous ?

Pour toutes les personnes à partir de 60 ans ou ayant une perte d'autonomie temporaire ou permanente. Pour plus de renseignements, contactez-nous au 05.55.84.05.05 ou sur ica@midicorrezien.com

Et si je recevais une visite !

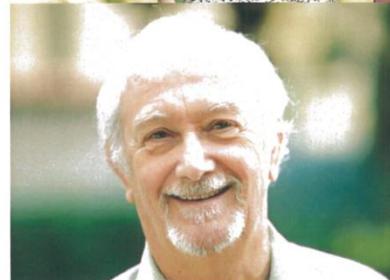
Une personne bénévole peut venir à mon domicile de temps en temps, partager des moments conviviaux, discuter, se promener, lire, jouer aux cartes...

Et si je rendais visite à une personne qui se sent seule !

Je vais, à titre bénévole, passer un moment chaleureux chez une personne isolée qui le souhaite

Vous êtes intéressé(e) ? Vous voulez en savoir plus ?

Contactez l'Instance de Coordination pour l'Autonomie, un lieu d'accueil, d'information et d'orientation



Un réseau
de bénévoles
auprès
des personnes
isolées

Le Comice Agricole

Le Comice agricole cantonal 2019, aura lieu à Noailhac le samedi 3 août, à l'entrée du bourg, dans les prés qui entourent la Patte d'oie.

Il reste une tradition bien ancrée dans la région, même s'il ne s'est pas tenu à Noailhac depuis l'an 2000. C'est une vitrine pour les agriculteurs qui exposent leurs productions (bovins, ovins, équins, volaille, lapins), et une opportunité pour les habitants et les touristes de s'informer et de voir un mini salon de l'agriculture.

Dès 8 heures les animaux seront présentés, des prix leur seront attribués par un jury d'éleveurs, en fin de matinée. Une exposition de matériel agricole, des démonstrations de dressage de chiens de troupeaux, de battage à l'ancienne, une animation musicale, seront au programme de la manifestation.

La convivialité est un aspect important des comices, les repas avec les produits de pays en font partie. Le casse-croûte avec son incontournable tête de veau sera proposé jusqu'à 10h30. À partir de 12h30, un copieux déjeuner débordera largement sur l'après-midi et réunira exposants et visiteurs qui pourront poursuivre les échanges à la buvette.

Toute une logistique sera mise en place pour cette journée, elle sera assurée en partie par l'équipe du Comice autour de son président Eric Ciscard et par la municipalité de Noailhac secondée par les associations locales.

Plusieurs réunions préparatoires se sont déjà tenues, la prochaine aura lieu

**vendredi 5 juillet à 20h30
à la salle des fêtes.**

Chacun peut y participer et proposer son aide, il manque encore des bénévoles.

**Pour participer à ce projet,
s'inscrire**

à la mairie : **05 55 25 42 09**

Ou mail :

mairie.noailhac19@wanadoo.fr

ou

auprès du maire : **06 80 17 03 31**

ou mail : cmc.lassalle@orange.fr



COMICE AGRICOLE NOAILHAC 2019

Samedi 3 août 2019

Programme

Ouverture au public : 8h00
8h30 : Casse-croûte : Tête de veau
10h30 : Jugement du bétail
11h30 : Remise des prix et apéritif
12h30 Repas

Exposition de matériel agricole
Démonstration de battage : 11h et 15h
Dressage chiens de troupeaux
Animation musicale

Palmarès du Comice agricole 2000

Le précédent Comice Agricole à Noailhac s'est tenu le 12 août 2000.

Raymond Jaladi nous communique l'article du journal La Montagne qui dévoile la liste des lauréats du concours.

Quelques photos illustrent cette belle journée

■ Noailhac

Un comice agricole très réussi

Depuis quelques années, le comice agricole cantonal de Meyssac a la possibilité de se décentraliser du chef-lieu de canton.

Cette année 2000, c'était à Noailhac qu'il se tenait avec l'aide de la commune voisine de Ligneyrac.

Les deux maires, MM. Garcia pour Noailhac et Simbelle pour Ligneyrac ont toutes les raisons d'être satisfaits du succès remporté. Une organisation méticuleuse, des apports nombreux et un important public en sont les premiers faits remarquables.

Près de 60 bovins, 30 équins, 20 moutons, cochons, caprins, volailles, légumes et produits du terroir étaient la panoplie que les visiteurs pouvaient admirer.

Les personnalités étaient nombreuses à avoir répondu à l'invitation des organisateurs. On y remarquait : MM. H. Salvant, conseiller général et président du comice, le Dr Blavignac, maire de Meyssac, et la presque totalité des maires des 14 communes du canton. Le sous-préfet de Brive, M. Murat, sénateur-maire, le capitaine Renard, commandant la circonscription, M. Bassaler, député suppléant de M. Nauche, M. Laporte, pour la caisse régionale du Crédit Agricole, M. Deveyrac, directeur du Haras de Pompadour.

A 12 h 30 avait lieu la remise des coupes ainsi que l'énoncé du palmarès qui est le suivant.

BOVINS

Génisses 12/18 mois. – 1^{er}, Marcel Issartier ; 2^e, Jérôme Jaladis ; 3^e, Marcel Issartier ; 4^e, Marcel Issartier ; 5^e, Jérôme Jaladis.

Génisses de moins de 1 an. – 1^{er}, Michel Jalinier.

Génisses suitées. – 1^{er}, Michel Jalinier.

Génisses 18 à 24 mois. – 1^{er}, Jérôme Jaladis ; 2^e, Jérôme Jaladis ; 3^e, Michel Jalinier.

Génisses de plus de 24 mois. – 1^{er}, Marion Jaladis ; 2^e, Marion Jaladis ; 3^e, Michel Jalinier.

Vaches de moins de 5 ans pleines. – 1^{er}, Michel Jalinier ; 2^e, Jérôme Jaladis ; 3^e, Christophe Valeille ; 4^e, Jérôme Jaladis.

Vaches de moins de 5 ans suitées. – 1^{er}, Christophe Valeille ; 2^e, Jérôme Jaladis ; 3^e, Christophe Valeille.

Vaches entre 5 et 10 ans. –

1^{er}, Christophe Valeille ; 2^e, Jérôme Jaladis ; 3^e, Marcel Issartier ; 4^e, Jérôme Jaladis ; 5^e, Jérôme Jaladis.

Vaches suitées entre 5 et 10 ans. – 1^{er}, Christophe Valeille ; 2^e, Michel Jalinier ; 3^e, Christophe Valeille ; 4^e, Jérôme Jaladis.

Vaches pleines de plus de 10 ans. – 1^{er}, Guy Lafond ; 2^e, Jérôme Jaladis ; 3^e, Guy Lafond ; 4^e, Florent Jaladi ; 5^e, Michel Jalinier.

Taureau de moins de 18 mois. – 1^{er}, Christophe Valeille.

Taureau de 18 à 24 mois. – 1^{er}, Jérôme Jaladis.

Taureau de 3 à 5 ans. – 1^{er}, Marcel Issartier ; 2^e, Michel Jalinier.

Taureau de plus de 5 ans. – 1^{er}, Jérôme Jaladis ; 2^e, Marcel Issartier ; 3^e, Simon Jaladis.

Prix d'ensemble avec taureau. – 1^{er}, Jérôme Jaladis ; 2^e, Christophe Valeille ; 3^e, Marcel Issartier ; 4^e, Michel Jalinier ; 5^e, Simon Jaladis.

ÉQUINS

Chevaux de selle. – 1^{er}, M. Christian Coupe ; 2^e, Mlle - Dulompon ; 3^e, Robert Eymat et Alain Lestrade ; 4^e, Robert Eymat ; 5^e, Claude Coupe.

Chevaux lourds. – Juments : 1^{er}, Patrice Eymat ; 2^e, Raymond Chassaing ; 3^e, Raymond Chassaing.

Pouliches : 1^{er}, Raymond Chassaing ; 2^e, Raymond Chassaing ; 3^e, Raymond Chassaing.

Poneys. – Etalons : 1^{er}, Patrick Coupe. Juments : 1^{er}, Patrick Coupe.

Anes. – 1^{er}, Patrick Serrager ; 2^e, Florent Eymat ; 2^e, Mlle Dulompon.

PORCINS

Truies plus petits. – Caroline Jaladis, Ligneyrac.

OVINS

Rouge de l'Ouest. – 1^{er}, Christian Monteil, Meyssac ; 2^e, André Feix, Noailhac.

Charolaise. – 1^{er}, André Feix.

Blanche du Massif Central. – 1^{er}, Philippe Serrager.

Croisé. – 1^{er}, Yvon Arlie, Noailhac.

VOLAILLES

Oies. – Mme Mireille Issartier, Noailhac.

LÉGUMES

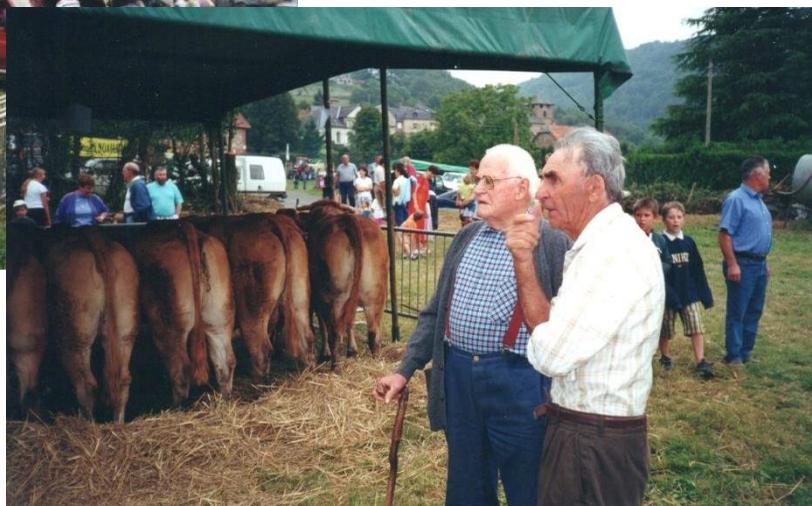
Ails. – M. Gilles Bonneval, Meyssac.

Fruits. – M. René Tronche, Collonges.

Légumes. – M. Georges Léonard, Noailhac.



Bovins, équins et porcins en quantité et en qualité sur le foirail.



Pré-diagnostic agricole

Dans le cadre des études sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui régleme les conditions d'occupation et d'utilisation des sols, les maires du Midi Corrèzien (Beaulieu, Beynat, Meyssac), ont participé à une réflexion qui a permis d'élaborer un pré-diagnostic agricole. Des agriculteurs de chaque commune sont intervenus pour valider les informations et les compléter. L'objectif était de réaliser un état des lieux de l'activité agricole afin de dégager les enjeux agricoles à prendre en compte dans le PLUi.



L'étude a permis de recenser, sur l'ensemble des 34 communes de la ComCom, 432 exploitations, 497 exploitants (27% sont des femmes), 16276 ha exploités soit 42% du territoire et 727 bâtiments d'élevage. Les exploitations sont peu spécialisées, majoritairement individuelles et de petite taille. 89% de la surface agricole du territoire est en herbe dont 77% de façon permanente. On recense 5% de surface en céréales, oléagineux et protéagineux et 4% en arboriculture. Les 2% restants sont constitués de légumineuses, vignes, légumes et fruits, plantes...

Les 2/3 des exploitations présentent un atelier bovin viande, mais le bassin de Meyssac profite d'une grande diversité de productions : noyeraies, vignes, fruits rouges... La vente directe, ainsi que le tourisme, sont très présents sur les exploitations autour des sites touristiques de Collonges et Beaulieu.

Les exploitations moyennes ou grandes sont 45 % à commercialiser des produits sous au moins un signe de qualité (Label Rouge, AOC/AOP, IGP ou Agriculture biologique) contre seulement 17 % au niveau national. Cette proportion est très importante et liée à la présence des cultures fruitières et du veau sous la mère. L'agriculture biologique est encore peu répandue dans la région avec seulement 2.6 % des exploitations et 2.4 % de la surface agricole, mais cependant en constante progression.

Les exploitants sont relativement âgés, 44% des exploitants avaient 55 ans et plus en 2018. L'âge moyen relevé est de 51 ans. 27% des exploitants auraient une autre activité, essentiellement sous la forme salariée, d'indépendant ou de retraité. 34% des exploitations ont un devenir incertain (ou inconnu) dans les 10 années à venir, avec un risque de diminution du nombre d'exploitations.

À Noailhac, une dizaine de familles exercent cette activité. Les productions principales sont les bovins viande, la noix, ainsi que divers animaux (volaille, ovins).

À la rencontre de nos agriculteurs

Noailhac était autrefois une commune à vocation essentiellement agricole. De nos jours la situation a évolué. À l'annonce de l'organisation du Comice agricole 2019 dans notre village, l'équipe de rédacteurs du Noailhac Info a souhaité en savoir plus.

Nos enquêteurs sont allés à la rencontre des exploitants qui font l'agriculture aujourd'hui notamment la jeune génération en activité. Un clin d'œil à **Philippe Albert** et aux agriculteurs qui ont, ou qui vont passer la main. Enfin, un retraité nous fera part de son ressenti.

Ce dossier ne prétend pas être une étude approfondie, mais il nous a permis de rendre compte de la diversité des métiers et des pratiques dans ce domaine. Chacun vous livre ici son regard sur la ruralité, sans autre ambition que de vous informer sur la vie de ceux que vous côtoyez chaque jour. Tout en produisant, ils entretiennent et préservent la nature, et ils le font avec passion, un mot qu'ils prononcent souvent.

Julien Ardailloux à Fosse :



Julien, tu as aujourd'hui 17 ans et tu prévois de reprendre la ferme familiale cet été. Peux-tu nous expliquer ton parcours et d'où te vient ce goût pour les animaux ?

Depuis tout petit, j'ai toujours aimé m'occuper de la ferme et des animaux. Souvent j'allais aider les voisins. Je me suis donc formé dans ce domaine : j'ai passé le BEPA en 2018, et je finis le bac pro dans 2 mois. Depuis plusieurs années, mon père a remis en état la ferme pour que je puisse m'y installer dès le mois de juillet. Il continuera à m'aider au début. Il y a aussi beaucoup d'entraide avec les voisins, je me sens bien soutenu. Je vais aussi travailler 2 jours par semaine dans d'autres exploitations pour me former sur le terrain.

Quelle activité veux-tu développer ?

Actuellement j'ai quelques broutards, mais j'aimerais avoir environ 40 vaches pour faire du veau de lait, la spécialité limousine. On les garde 4 mois ½ en les faisant téter matin et soir et ensuite on les vend. La difficulté, c'est de trouver des acheteurs, ils serrent les prix.

L'autre grande difficulté pour moi c'est de trouver du terrain. Sur Noailhac, beaucoup de jeunes veulent travailler et il n'y a pas de terrain disponible. Il faut alors déplacer les bêtes en bétailière. C'est beaucoup plus compliqué.

Finalement, qu'est ce qui t'attire dans ce métier ?

Tout d'abord ma passion pour les animaux, c'est essentiel. Je sais que c'est un métier difficile, mais je cherche à avoir une activité à taille humaine, vivre de ma production, rechercher la qualité au maximum. C'est très difficile d'être en bio pour le veau de lait, mais je souhaite m'en approcher. C'est une grande aventure qui me plaît beaucoup !

Gwénaëlle Lepoutre

Mickaël COUPÉ, chef d'exploitation depuis 18 mois



Mickaël COUPÉ a 27 ans. Il a passé son enfance à Stolan avec son frère et ses parents qui exploitaient une ferme en complément de leurs métiers. Son goût pour l'agriculture s'est affirmé dès qu'il a su marcher. Il a fait des études dans ce sens en préparant un CAP puis un Bac Pro agricole, il a ensuite été ouvrier agricole pendant 7 ans, pour acquérir de l'expérience. Il a repris la ferme familiale le 1^{er} janvier 2018, et l'a agrandie en louant des terrains à Noailhac, Lagleygeolle et Collonges. Il est à la tête de 55 hectares. Son logement est à Haut-la Côte mais ses bâtiments d'exploitation se trouvent au Got, terre qui est depuis longtemps travaillée par sa famille. Son arrière-grand-père Baptiste Albrespit, son grand-père René Coupé, son père Claude, lui ont ainsi transmis le flambeau.

Pourquoi avoir choisi d'être agriculteur, qu'est-ce que tu aimes dans ce métier ?

« Je suis né dedans et j'ai décidé d'en faire mon métier. Quand on peut vivre de sa passion c'est bien. Je n'ai jamais eu envie de faire autre chose. J'apprécie le travail dans la nature, le contact avec les animaux. Je gère seul ma ferme, mais mon père qui aime aussi faire ce travail, vient tous les jours me donner un coup de main, ce qui me permet d'avoir un peu de temps libre. Côté échanges, je fais partie de la CUMA de Lagleygeolle avec un cercle de copains. C'est mieux d'être à 7 pour acheter du matériel qu'on ne pourrait pas s'offrir seul. Je suis aussi membre des « Jeunes agriculteurs » qui se réunissent plusieurs fois par an et participent à des manifestations comme les comices. Je serai à celui de Noailhac en août pour présenter des vaches et un taureau ».

Quelle est ta principale activité ? Qu'est-ce que tu cultives ?

« J'ai choisi d'élever des veaux sous la mère, c'est ce qui me plaît et quand on travaille seul on peut en vivre correctement. Je produis 45 veaux de lait par an, qu'il faut faire téter matin et soir. Ceux qui naissent dans les prés l'été, passent 15 jours ou 3 semaines dehors avant d'être rentrés à l'étable. Ils resteront 4 mois en moyenne dans leur box jusqu'à la vente.

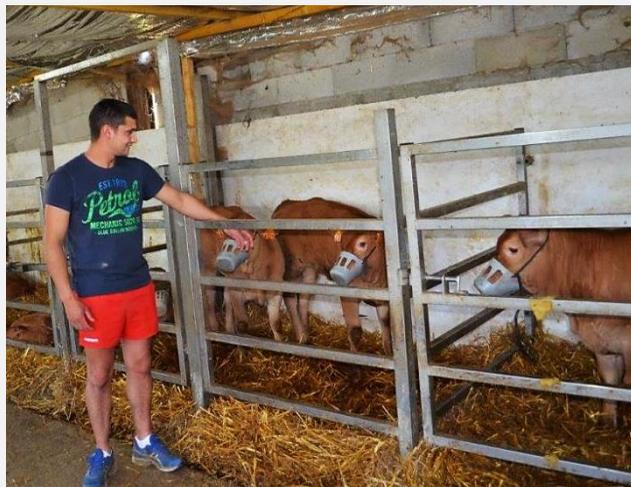
J'exploite aussi 1 hectare de noyers. Je fais du foin et cette année sur les conseils d'un autre agriculteur, j'ai cultivé du méteil pour faire de l'enrubannage. Ces plantes très protéinées conviennent parfaitement aux bovins qui sont bien nourris et ont le poil brillant. Après le méteil, j'ai semé du moha, qui me donnera une 2^{ème} récolte de fourrage en juillet-août. Je commence à m'intéresser à l'agro-écologie, je pense qu'il faudra s'y mettre de plus en plus, c'est une bonne solution. J'ai arrêté de produire des céréales parce qu'il fallait les traiter, ce qui revenait cher, on travaille à perte et en plus on pollue ! »

Comment vois-tu l'avenir ?

« J'ai un projet qui est en train de mûrir : j'aimerais faire une production de poulets, qui ne me prendrait pas trop de temps dans la journée et serait un complément à l'élevage. Il faut que je trouve un terrain pour faire de nouveaux bâtiments, peut-être à Stolan, j'ai aussi besoin de tunnels supplémentaires. Enfin, c'est au Got que je souhaiterais construire ma maison pour y vivre avec ma compagne Honorine et notre bébé qui va naître dans quelques jours ».

On comprend pourquoi Mickaël est un homme heureux. Depuis cet entretien, la petite Lia est née le 6 juin 2019. Le bonheur est bien dans le pré !

Dany L.





Sofian s'installe



Depuis début Janvier 2019 Sofian s'est installé sur la ferme de Jean-Louis Peyrode.

De père marocain, sa mère est la sœur de Jean-Louis. Toutefois cet endroit de Chabagnac n'est pas du tout inconnu de Sofian. En effet il a passé beaucoup de temps sur cette exploitation. Ses racines sont à Noailhac.

Après une faculté de biologie et un diplôme d'infirmier, la ville lui tend les bras mais il se rend compte que la campagne lui manque. Il reprend donc la ferme familiale avec un petit pincement au cœur pour les patients qui vont lui manquer.

Il hérite du statut agricole par son oncle mais ne profitera nullement des primes d'installation agricoles contrairement à un jeune qui s'installe. Du haut de ses 27 ans il exploite une trentaine d'hectares dont 24 en prairies avec un cheptel bovin limousin de 24 mères, un taureau et actuellement, avec les veaux, une quarantaine de têtes.

La ferme, bien que de moyenne structure est viable grâce à l'élevage et Sofian envisage de diversifier sa production. Pour le moment il est en cours de transmission et en période d'observation et de découverte d'un nouveau métier. Ses études de biologie vont aussi lui permettre d'éviter certaines erreurs sur les produits de traitement ou d'alimentation.

Il prend le temps de la réflexion, car Sofian est comme cela. Il préfère connaître son sujet pour ne pas se tromper dans ses décisions. Il a la chance d'avoir son oncle pour le conseiller et récupère son équilibre personnel dans la nature. Il est heureux d'être à la campagne et profite de notre belle nature tout en écoutant et apprenant. Il semble que de toute manière, l'élevage bovin perdurera et Sofian va garder quelques génisses de cette année pour renouveler son cheptel de futures mères.

Le flambeau est en cours de transmission entre l'oncle et le neveu sans précipitation ni de l'un ni de l'autre. Leur but commun est que la propriété perdure dans de bonnes conditions.

Caroline de Paysac



Marie-Pierre - Gaec Issartier : Une histoire de famille



L'amour des animaux, une histoire de famille chez vous ?

Oui, nous travaillons ici depuis trois générations. Mon père en 1978 avait une petite exploitation avec quelques vaches, des moutons et aussi du tabac. Il y avait beaucoup de tabac sur le canton, mais la crise financière l'a fait totalement disparaître. Il a fait un essai qui n'a pas duré avec des porcs et a arrêté le mouton en 1984. Le veau de lait s'est développé petit à petit jusqu'à une centaine de têtes aujourd'hui. On a ensuite commencé les oies.

Et votre spécialité est devenue l'oie...

Le labo de conserve nous a permis en 2006 d'être maîtres de notre produit. On les achète à un jour en Dordogne par lot de 150 à 300. À partir de 4 mois ½, elles sont gavées pendant 21 jours. C'est un bel animal, attachant. Contrairement au canard plus robuste, l'oie ne supporte pas la chaleur de l'été. Nous vendons les produits transformés dans notre boutique sur place et sur le marché de Brive. La ville a été précurseur des foires grasses et la publicité faite à son marché le rend aujourd'hui très populaire. 25 producteurs de gras y sont présents mais nous sommes les seuls à faire de l'oie. L'été, on vend aussi sur les marchés de Saillac et Beaulieu.

Des projets pour l'avenir ?

Oui plein, mais il faut faire des choix. Le rythme de travail est vraiment intense, les journées bien remplies. J'aime beaucoup être sur les marchés, également faire des visites sur place. On accueille maintenant des groupes par l'office de tourisme de Brive et l'agence départementale du tourisme. La fin de l'année va changer l'activité avec le départ à la retraite de mes parents. On ne sera plus que 2 avec mon frère. On sait que les parents pourront toujours donner un coup de main, mais juste un coup de main !

Gwénaëlle Lepoutre



Emission TF1 - Votre plus beau marché 2019 : le marché de Brive-la-Gaillarde, une institution haute en couleurs



Une interview diffusée dans le journal télévisé de 13h du 07/06/2019 présentée par Jean-Pierre Pernaut sur TF1.



"Au marché de Brive-la-Gaillarde, à propos de bottes d'oignons ..."



Célèbre chanson de Georges Brassens



LE13H TF1

MARIE-PIERRE ISSARTIER

PRODUCTRICE DE FOIE GRAS - PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION DES AMIS DU MARCHÉ DE BRIVE (CORREZE)